

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE  
L'AEROPORT INTERNATIONAL TOURS VAL DE LOIRE**

**COMITE SYNDICAL DU 04 AVRIL 2019**

*Convocations adressées le 25 mars 2019*



Nombre de délégués titulaires en exercice : 11  
Nombre de délégué titulaires présents : 9  
Nombre de délégués votants : 11

**Membres titulaires présents :**

M. AUGIS Frédéric, M. FENET Bruno, M. COMMANDEUR Pierre, Mme HAMADI Sabrina, M. BOUYER Gérard, M. ROUSSY Philippe, Mme CHEVILLARD Cécile, M. MICHAUD Patrick, M. LEMOINE Dominique

**Membres titulaires excusés :**

M. CHEVTCHENKO Jacques, Mme FORTIER Mélanie

**Membres suppléants présents :**

M. CLEMOT Philippe, M. GIRARDIN Charles représentant Mme FORTIER Mélanie

**Pouvoirs :**

M. CHEVTCHENKO Jacques a donné pouvoir à M. FENET Bruno

**CS 19.04.06 – ADHESION A L'ASSOCIATION HOP!BIODIVERSITÉ**

Monsieur Frédéric AUGIS, Président, donne lecture du rapport suivant :

Hop!Biodiversité est une association qui a pour objectif de « protéger la diversité biologique ordinaire, celle avec laquelle nous cohabitons au quotidien, c'est là un enjeu crucial pour toute la biosphère. »

Engagée dans la Stratégie Nationale pour la Biodiversité, Hop!Biodiversité propose des actions innovantes sur les structures aéroportuaires, en s'appuyant sur la science participative.

Grâce à 10 protocoles qui assurent le suivi de groupes du vivant qui vont des vers de terre aux oiseaux en passant par les chauves-souris ou les insectes pollinisateurs, en collaboration avec du personnel de l'aéroport – de terrain ou de bureau en quête d'un mieux-vivre au travail -, Hop!Biodiversité peut potentiellement démontrer (si tel est le cas) que ces prairies représentent un potentiel réel d'écosystèmes fonctionnels et utiles à la sauvegarde de la biodiversité ordinaire voire remarquable.

Ainsi, il est possible de démontrer que les prairies aéroportuaires jouent un rôle dans la filtration de l'eau pluviale, de réservoir de pollinisateur, sans parler de leur captation de carbone. Les protocoles de Hop!Biodiversité permettent de le suivre et assurent les trois objectifs de l'association :

- évaluer la biodiversité présente,
- la valoriser par la communication en interne comme en externe,
- l'améliorer dans le respect des contraintes de sécurité de la plateforme.

Hop!Biodiversité a déjà des partenariats avec les aéroports de :

- Castres-Mazamet,
- Orly,
- Agen La Garenne,
- Perpignan,
- Bastia Poretta,
- Brive Vallée de la Dordogne,
- Ajaccio Napoléon Bonaparte,
- Paris Charles de Gaulle,
- Montpellier-Méditerranée,
- Morlaix-Plougean,
- Toulouse-Blagnac.

Cette association permettra au projet de développement de l'aéroport de s'inscrire dans une démarche vertueuse en matière de protection de l'environnement, en particulier de la biodiversité. Le partenariat consistera notamment, à court terme, en un inventaire de la biodiversité sur le site transféré en 2021.

Cette association travaillera en lien direct avec l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire.

Montant de l'adhésion pour 2019 : 13 500.00 €.

Il est proposé au Comité Syndical l'adhésion du Syndicat Mixte à l'association Hop!Biodiversité et d'adopter la délibération suivante :

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

- **APPROUVE** l'adhésion du Syndicat Mixte à l'association Hop!Biodiversité,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les engagements d'adhésion au sein de l'association Hop!Biodiversité, sous réserve de l'inscription ultérieure au budget 2019 du SMADAIT.

**Le Comité syndical adopte.**

**9 votes pour**

**2 abstentions : Mme CHEVILLARD et M. LEMOINE**

*Acte exécutoire le ...08/06/2019..... après transmission et publication ;  
les actes de portée individuelle devant être notifiés.*

**Le Président du Syndicat Mixte**

*F70*

**Frédéric AUGIS**

